

Le 9 novembre 2024

## COMMUNIQUÉ

### **Budget 2025 : la Société des agrégés dénonce vivement la destruction de l'école républicaine**

Le Bureau de la Société des agrégés, réuni le 9 novembre 2024, constate qu'aucune revalorisation salariale des personnels n'est prévue dans le projet de loi de finances pour 2025. Non seulement la valeur du point d'indice ne sera pas augmentée, mais la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA), destinée aux fonctionnaires qui, sur une période de 4 ans, n'ont bénéficié d'aucune augmentation de traitement, ne sera pas reconduite cette année et devrait disparaître dans l'avenir.

À cette absence de revalorisation s'ajoutent des mesures vexatoires comme l'instauration de trois jours de carence en cas d'arrêt maladie et la réduction des conditions d'indemnisation des périodes de maladie. Ces mesures, sous le prétexte fallacieux de rapprocher le public du privé, s'assortissent d'une campagne indécente sur l'« absentéisme », tendant à faire passer les fonctionnaires pour des fainéants et des profiteurs. La grande majorité des professeurs, malgré des conditions de travail de plus en plus difficiles, assurent régulièrement leurs cours et les missions qui peuvent leur être assignées en dehors de leurs classes.

En outre, Mme Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale, ne s'émeut guère de la volonté gouvernementale de supprimer 4000 postes, alors que la pénurie de professeurs est déjà patente. Elle prétend « *étendre aux classes de 4e et 3e la dynamique engagée en 6e et en 5e* », dans le cadre du « choc des savoirs », sans moyens supplémentaires et sans évaluation sérieuse des mesures mises en place à la dernière rentrée. Elle entend relancer le projet de réforme de la formation initiale et du recrutement des professeurs, conçu par le précédent gouvernement, qui place les concours en troisième année de licence et ne garantit pas une solide formation disciplinaire, comme si l'on pouvait rehausser le niveau des élèves en diminuant le niveau d'exigence à l'égard de ceux qui sont chargés de les instruire.

Rien ne permet de penser que les amendements présentés par des députés pour limiter les dégâts seront pris en compte dans le vote final du budget. La Société des agrégés ne peut se résoudre au déclin programmé de l'instruction publique et à une nouvelle dégradation de la condition enseignante. Elle demande à la représentation nationale de ne pas se faire complice de la destruction de l'école, pilier fondamental de notre République.